

## Plan municipal pour la réduction du plomb dans l'eau potable du réseau

Afin d'assurer un approvisionnement en eau potable d'une qualité conforme aux normes prévues par la réglementation, nous avons adopté un plan visant à déterminer si certains secteurs de notre municipalité sont à prioriser en ce qui concerne la présence de plomb dans l'eau potable. Les actions qui en découlent permettront de planifier les travaux à effectuer et d'apporter les mesures de correction nécessaires au besoin et de tenir informés les citoyens de l'état d'avancement du plan.

La municipalité de L'Anse-Saint-Jean partage la préoccupation du gouvernement à l'égard de la présence possible de plomb dans l'eau potable et s'engage, par ce plan, à intervenir de manière préventive pour réduire celle-ci, le cas échéant.

### Un plan en 3 phases

#### Phase 1

##### Inventaire des secteurs à prioriser

Objectif	Actions	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cibler les secteurs où des entrées de service ou des conduites de raccordement en plomb ont possiblement été installées.</li> </ul>	Inventaire	Été 2024
	Information aux citoyens des secteurs ciblés	Été 2024

#### Phase 2

##### Dépistage du plomb dans l'eau dans les secteurs ciblés

Objectif	Actions	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vérifier la présence ou non de plomb dans l'eau potable des résidences et des bâtiments des secteurs ciblés.</li> </ul>	Échantillonnage	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 1 <sup>er</sup> octobre de chaque année
	Communication des résultats aux propriétaires	Dans les 30 jours suivant la réception des résultats



### Phase 3

#### Inventaire, planification et remplacement des entrées de service et des conduites ciblées

Objectif	Actions	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Établir une stratégie pour répertorier les bâtiments des secteurs ciblés qui comportent des entrées de service en plomb.</li><li>➤ Mettre en œuvre la stratégie d'inventaire.</li><li>➤ Préparer et apporter les correctifs nécessaires au réseau.</li></ul> <p><i>Les propriétaires seront avisés par lettre de la date à laquelle les travaux seront effectués sur la partie publique des entrées de service et des conduites d'eau.</i></p>	<p>Communication aux propriétaires</p> <p>Réalisation des travaux</p>	<p>Automne 2025</p> <p>2026-2027</p>

### Rétroaction aux citoyens

#### sur la mise en œuvre du plan d'inventaire et de remplacement des entrées de service en plomb

Objectif	Actions	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Informer régulièrement les citoyens de la mise en œuvre du plan d'inventaire et de remplacement des entrées de service.</li></ul> <p><i>Par souci de transparence, chaque année, nous présenterons au conseil municipal l'état d'avancement de notre plan. Cet état d'avancement sera ensuite déposé sur le site Internet de notre municipalité pour permettre aux citoyens de le consulter.</i></p>	<p>Présentation annuelle au conseil municipal</p> <p>Dépôt de l'état d'avancement sur le site Internet de la municipalité</p>	<p>Octobre 2024 - 2025 2026 - 2027</p> <p>Décembre 2024 - 2025 2026 - 2027</p>